



Commune
de
Queyrac

BULLETIN MUNICIPAL N°60 DÉCEMBRE 2020

SOMMAIRE

- 1 : Le mot du maire
- 2 : Investissements et projets
- 3 : Vente de matériels, cimetière & informations
- 4 : Informations & vie pratique
- 5 : Tribune « Queyrac à venir » & associations
- 6 : Associations



Le mot du maire

L'année 2020 fut pleine de rebondissements. Cette épidémie nous a demandé beaucoup de sacrifices. Elle a mis en difficulté notre économie, les petits commerces, les artisans et les projets de chacun. Je tiens à remercier toutes les initiatives de solidarité.

Heureusement, l'année se termine sur une note d'espoir, espoir d'un vaccin, espoir de pouvoir passer ces fêtes avec nos familles et nos enfants. Bien sûr, en restant prudents et en protégeant les plus fragiles.

Dépassant les difficultés, la nouvelle équipe a beaucoup travaillé. Les jeunes élus ont participé à un concours départemental afin d'obtenir le financement complet de 15 000 € pour l'achat d'une voiture électrique. Nous remercions tous ceux qui, en votant, ont soutenu ce projet.

Malheureusement nous avons manqué de quelques votants et perdu ce vote pour 3 points.

Pour améliorer la qualité de vie dans notre village des travaux et achats ont été effectués. Vous en trouverez le détail dans ce numéro. L'année 2021 verra la réalisation de la première tranche de réhabilitation du centre bourg et la création d'un salon de coiffure et d'une boucherie dans l'ancien bar des chasseurs. Très long à aboutir, ce dossier est enfin dans sa phase de réalisation.

Le permis d'aménager est déposé.

Il est certain que la traditionnelle fête des vœux ne pourra se tenir sous sa forme habituelle. L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année toute proche.

Le Maire,
Véronique CHAMBAUD

Mairie de Queyrac

1, place du 11 Novembre 1918
Tél : 05 56 59 80 50 - Fax : 05 56 59 86 64

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h00

Cadastre et urbanisme

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30
mairie-de-queyrac@wanadoo.fr
www.mairie-queyrac.fr

Direction de la publication :

Véronique CHAMBAUD

Dépôt légal : à parution.

Imprimerie : PAO MAGNIER

Secrétaires de rédaction :

Le secrétariat de mairie

Comité de rédaction :

Commission de communication

N° ISSN : 1291.2247 **Tirage :** 870 exemplaires
imprimés sur papier recyclé

Photos : Dominique PATRAS et autres sources

Queyracaises, Queyracais !

Participez à notre jeu concours « mon beau sapin de Noël » et « mon beau dessin de sapin ».

Poster par mail la photo de votre sapin et déposer en mairie le dessin de vos enfants.

Pour plus de renseignements, pour participer vous pouvez consulter le site internet de la mairie.

Seront récompensés l'esthétique, l'originalité et le savoir-faire.



INVESTISSEMENTS ET PROJETS 2020

Voirie

- Chemin des Pargaux, montant des travaux : 36 414,00 €
subvention du Conseil Départemental : 10 500,00 €
- Le programme de curage des fossés et de l'entretien des busages a commencé :
 - route des Marquis et chemin de la Cave.

Achats

ÉQUIPEMENTS	MONTANT
Mini pelle	33 700,00 €
Remorque	4 900,00 €
Mélangeur	2 256,00 €
Compresseur	452,00 €
Débroussailleuse	879,00 €
Lave-vaisselle	9 121,46 €
Four électrique	5 792,87 €
SUBVENTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL	MONTANT
Mini pelle et sa remorque	15 560,00 €
Lave-vaisselle et four électrique	6 264,00 €



VENTE DE MATÉRIELS

La municipalité envisage de vendre du matériel d'occasion, en l'état, au plus offrant, vous trouverez la liste ci-dessous :

Matériels	camion benne Iveco	tractopelle	broyeur latéral	giro broyeur largeur 140/150	laveuse de sol à tester	armoire réfrigérée	gazinière
Mise à prix	5 000 €	1 500 €	1 200 €	400 €	150 €	50 €	50 €

Ces matériels seront visibles sur rendez-vous (mairie) sauf pour le tractopelle qui est visible chez les Ets Bonnet à Queyrac. Pour acquérir l'un de ces biens, vous devrez remettre le montant de votre offre sous pli cacheté au secrétariat de la mairie avec une date limite fixée au 15 janvier 2021.

CIMETIÈRE

La première tranche de reprise est désormais terminée, les concessions libres sont disponibles, vous pouvez d'ores et déjà en acquérir le droit d'usage. Pour cela il vous suffit de prendre contact avec les services administratifs de la mairie. La deuxième tranche d'abandon de concessions est à l'étude actuellement. Toutes les concessions éligibles à l'abandon ont été recensées, chacune d'entre elles a été piquetée avec un numéro. Nous recherchons actuellement les descendants et/ou successeurs de ces sépultures. Si vous avez des renseignements permettant d'identifier les personnes inconnues inhumées dans ces concessions ou les éventuels descendants, nous vous invitons à nous contacter à la mairie au 05 56 59 80 50 ou par l'adresse mail suivante : mairie.de.queyrac@wanadoo.fr
Nous vous remercions par avance pour votre aide précieuse.



Les travaux de réflexion ont été réalisés par notre personnel : les portails ont été repeints, le poteau d'entrée a été réparé, un désherbage des parties communes a été entrepris dans le respect d'un engagement zéro phyto.



INFORMATIONS



Livraison des repas à domicile

La commune de Queyrac en partenariat avec la commune de Vendays-Montalivet assure la livraison des repas toute l'année.

Ce service s'adresse aux personnes : sortant d'une hospitalisation, gravement malades, âgées et/ou en perte d'autonomie.

Du lundi au jeudi (sauf jours fériés) les repas sont servis en liaison chaude. Le vendredi, le week-end et les jours fériés les repas sont livrés en liaison froide en glacière fournies par la mairie. Plusieurs possibilités, vous pouvez commander un ou plusieurs repas par semaine. Le menu est composé d'une entrée, d'un plat et d'un dessert. Le prix du repas est de 6,40€ (pain compris).

Pour s'inscrire et pour plus de renseignements, contacter le secrétariat au 05 56 59 80 50.

INFORMATIONS

Conseil Municipal des jeunes



Félicitations aux élèves élus pour le Conseil Municipal des jeunes :

- BOUILLEAU Baptiste,
- MARIE-BELKACEMI Barbara,
- MESCHIN Jeanna,
- MESPLEDE Mathis,
- PATRAS Emilie,
- TARRIDE Emmy,

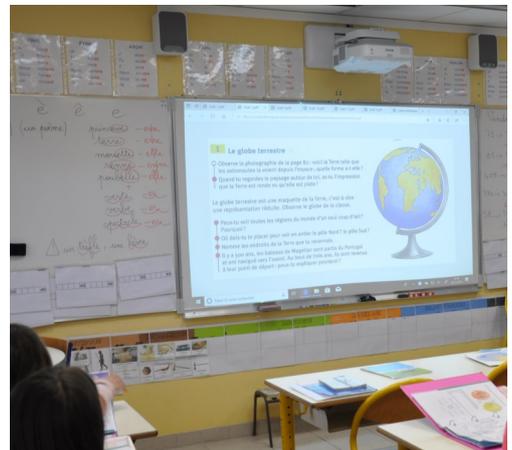
Suppléante :

- LARRIEU-MANAN Shaïlie.

Ces jeunes attendent avec impatience la fin du confinement pour nous présenter leurs projets et élire le maire.

Equipped de l'école de Queyrac

L'école de Queyrac s'est vue dotée en 2019 de matériel numérique innovant. La mairie de Queyrac en a eu le bénéfice dans le cadre du projet " le numérique au service de l'Enseignement Girondin" lancé à l'initiative du Département de la Gironde. Ce projet a été cofinancé à 80% par l'Etat, le Département, la Région et l'Union Européenne avec le Fond Européen de Développement Régional (FEDER).



VIE PRATIQUE

L'activité physique adaptée



C'est un groupe de près de 20 participants qui se donne rendez-vous tous les vendredis de 10h30 à 11h30. Des cours d'activités physiques adaptés à l'initiative de la commune de Queyrac et de l'AAPAM. Ces cours sont à la portée de tous et financés par la Conférence des Financeurs en partenariat avec la commune. Il n'y a pas de compétitivité, chacun évolue en fonction de ses possibilités. La pratique de l'activité physique adaptée est favorable à la santé, à la qualité de vie et au bien vieillir et ainsi repousse la perte d'autonomie. C'est également un moyen de rompre la solitude, de créer ou recréer du lien social. Cette année l'animatrice, Florence VIROLEAU a ajouté une pratique, celle de la marche nordique. Chaque participant peut pratiquer et quelque soit ses possibilités. Les participants ont beaucoup appréciés ces temps très conviviaux. Les cours sont animés à l'année, une fois par semaine (hors vacances scolaires Noël, Pâques et vacances d'été).

Mais voilà ! Mme COVID-19 est venue perturber le groupe de seniors qui est actif depuis plus de 3 ans maintenant. Nous espérons au plus vite reprendre les cours.

Florence VIROLEAU

TRIBUNE « QUEYRAC À VENIR »

Au moment où nous écrivons, de grandes incertitudes planent, et nous appelons donc toutes les queyracaises et queyracais à prendre soin d'eux, de leurs proches, de leurs voisins, à faire preuve de solidarité afin de ne laisser personne isolé.

Si ce genre de difficultés devait être constaté, merci de le signaler. N'oubliez pas de continuer à faire vivre nos commerces, ils ont besoin de nous tous. Les fêtes de fin d'année approchant à grand pas, nous vous souhaitons de les passer au mieux et nous vous invitons (peut-être encore plus que d'habitude) à essayer de décorer et embellir les maisons/jardins afin que l'esprit des fêtes demeure présent. Prenez soin de vous et de vos proches.

Myriame ROURE et Cédric ARDILLEY

ASSOCIATIONS

Associations des parents d'élèves

Bonjour à toutes et à tous, les conditions étant ce qu'elles sont et la vérité d'un jour n'étant pas celle du lendemain : difficile de se projeter ! Avant tout, nous tenons à remercier les enseignants et le personnel des écoles pour leur travail dans ce contexte. En tous les cas, l'urgence est de se protéger et protéger les autres. Des jours meilleurs vont arriver et il nous faut et faudra réfléchir à des projets. Pour ce faire, nous faisons un appel à tous les parents qui voudraient intégrer l'association et nous aider à réaliser et à construire des souvenirs positifs pour nos enfants. N'hésitez pas à me contacter et à nous rejoindre. Prenez soin de vous et de vos proches.

Cédric ARDILLEY - 06 22 27 47 31

Queyrac en Fête



Philippe SARRAZIN - 06 19 43 23 62

Anciens Combattants

Sorcière Covid, nous vous détestons car avec votre invisible acharnement, vous avez détruit des pans de notre société. Autrefois, malgré l'éloignement kilométrique, nous, les humains, pouvions aller ou recevoir notre famille et nos amis. Hélas, maintenant non. Nous sommes tombés, par votre faute, à des confinements intolérables. Nos repaires vitaux sont anéantis. Aussi, notre cérémonie du 11 novembre a eu un impact terrible sur nos habitudes. Par la nécessité absolue d'un « public » très restreint, nous avons dû faire des choix. Exemples : 3 portedrapeaux, 2 ont été acceptés ; le plus ancien « écarté » car fragile (85 ans) ; ensuite le plus ancien encore à la mission de lever les couleurs, il a dû rester chez lui car encore plus fragile (92 ans). Les élèves volontaires du CM2 lisent le message (spécialement écrit pour eux) interdit, le verre de l'amitié interdit aussi. Un comble : notre désarroi d'avoir oublié la liste des morts, mais nous espérons que vous serez détruite sorcière COVID, irrémédiablement et que nous pourrons fêter Noël, jour de l'an avec la faveur, les fastes, les joies dont nous sommes habitués depuis des décennies. Et aussi que tout le monde retrouvera la santé, son travail, sa liberté, son savoir, son savoir-faire, son esprit, et que vous sorcière Covid, vous ne serez plus notre mortelle hantise. Tant qu'à vous queyracaises et queyracais, nous vous souhaitons à tous joyeux Noël, bonne année, bonne santé. Et, rendez-vous pour le vendredi 19 mars 2021, sans masque, sans distanciation, sans barrière. Merci à toutes et à tous.

André LAPEYRE - 05 56 59 71 01

Association Communale de Chasse Agréée

En présence de 23 chasseurs, malgré les contraintes imposées par l'épidémie de la Covid-19, tout en respectant les conditions obligatoires de distanciation sanitaire, notre assemblée générale s'est déroulée le 26 juillet.

A l'ordre du jour : approbation des comptes de l'année écoulée, adoption des nouveaux statuts, du règlement intérieur et de chasse, élection des membres du conseil d'administration, présentation de la saison cynégétique 2020/2021.

Désormais chaque membre présent à l'assemblée générale ne pourra détenir qu'un seul pouvoir de vote. Le règlement intérieur de chasse sera un seul et même document au lieu de deux auparavant. Les membres du Conseil d'Administration seront renouvelables dans leur intégralité tous les 3 ans. Toutes ces modifications ont été adoptées à l'unanimité.

Conseil d'administration : président : Bernard COUDOUIN, vice-président : Frédéric MOYNET, secrétaire : Pierrette MUSSET, secrétaire-adjoint : Philippe CAZORRO, trésorier : Didier MUSSET, trésorier adjoint : Philippe SARRAZIN.

Membres du bureau : Joël MUSSET, Denis FATIN, Sylvain BOSQUET.

Comme en gironde nous constatons une baisse des permis de chasser (-7) par contre le nombre de cartes est stable. Nous avons prévu de lâcher 600 faisans et 400 perdreaux, mais le confinement est venu contrarier nos prévisions. Le lâcher du 31 octobre a été effectué, celui du 19 décembre est maintenu. Actuellement seule la chasse en battue, pour réaliser le plan de chasse, est autorisée. Nous attendons avec impatience la levée du confinement pour connaître les décisions gouvernementales concernant la chasse...

Le conseil d'administration vous souhaite un joyeux Noël et vous présente ses meilleurs vœux pour 2021.

Le Gardon Queyracais



L'année 2020 se termine avec son lot de contraintes et de problèmes, espérons que cela ne débordera pas trop sur l'année prochaine. Afin de soutenir la population piscicole du plan d'eau nous avons lâché 200 kilos de gardons au mois de novembre. Malheureusement nous nous sommes encore fait voler des tôles du toit de la cabane d'accueil. Nous n'avons pas pu organiser les concours habituels (COVID-19 oblige), nous verrons si cela sera possible en 2021.

Encore à cause du COVID-19 les élections des AAPPMA ont été repoussées d'un an, nous les organiserons au cours du dernier trimestre 2021. Dans les bonnes nouvelles, nous avons vendu 446 cartes dont 58 cartes mineures, espérons que la dynamique continuera en 2021.

Tout le bureau se joint à moi pour vous souhaiter une année 2021 aussi belle que possible.

Dominique PATRAS - 06 87 20 61 88